

Mobilité éducative intergénérationnelle et origine sociale au Maroc : enseignements de l'ENCDM 2014

Intergenerational Educational Mobility and Social Origin in Morocco: Insights from the 2014 ENCDM

Abdelhadi HOUSNI, (Doctorant)

*Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Ain Sebâa
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Ali AOUIJIL, (Enseignant-chercheur)

*Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Ain Sebâa
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Ain Sebâa , Casablanca, Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	HOUSNI, A., & AOUIJIL, A. (2026). Mobilité éducative intergénérationnelle et origine sociale au Maroc : enseignements de l'ENCDM 2014. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(2), 409–426. https://doi.org/10.5281/zenodo.18419864
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 02 (2026)

Mobilité éducative intergénérationnelle et origine sociale au Maroc : enseignements de l'ENCDM 2014

Résumé :

Cet article analyse l'évolution intergénérationnelle des niveaux d'études au Maroc à partir des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014 (ENCDM 2014). L'étude porte sur les fils et filles âgés de 25 à 65 ans et mobilise une approche descriptive fondée sur des générations de naissance quinquennales et sur l'appariement entre les individus et le chef de ménage. Les résultats montrent une élévation continue du niveau d'instruction au fil des générations, traduisant un processus de massification scolaire. Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'un plafonnement de l'accès à l'enseignement supérieur. Malgré une progression de la mobilité éducative ascendante, l'origine sociale demeure un déterminant central des trajectoires éducatives. Le niveau d'études et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage conditionnent fortement l'accès aux diplômes élevés. Par ailleurs, le rattrapage éducatif des femmes bénéficie principalement au milieu urbain, tandis que les inégalités territoriales persistent.

Mots clés : Mobilité éducative intergénérationnelle, accès aux études, origine sociale, catégorie socio-professionnelle, Maroc.

JEL Classification : M41

Type du papier : Recherche empirique

Abstract :

This paper analyzes the intergenerational evolution of educational attainment in Morocco using data from the 2013–2014 National Household Consumption and Expenditure Survey (ENCDM 2014). The study focuses on sons and daughters aged 25 to 65 and adopts a descriptive approach based on five-year birth cohorts and the matching of individuals with the household head. The results show a continuous rise in educational attainment across generations, reflecting a process of educational expansion. However, this dynamic is accompanied by a plateau in access to higher education. Despite an increase in upward educational mobility, social origin remains a central determinant of educational trajectories. The educational level and socio-professional category of the household head strongly condition access to higher-level qualifications. Moreover, the educational catch-up of women mainly benefits urban areas, while territorial inequalities persist.

Keywords: intergenerational educational mobility, access to education, social origin, socio-professional category, Morocco.

Classification JEL : M41

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

L'éducation constitue un pilier fondamental des processus de développement économique et social, en tant que déterminant clé de la productivité individuelle, de l'insertion professionnelle et de la mobilité sociale. La mobilité éducative intergénérationnelle désigne le degré auquel le niveau d'études des individus s'écarte de celui de leurs parents (ou de la génération de référence). Elle se décline en deux dimensions complémentaires : la mobilité absolue, qui mesure l'élévation générale du niveau d'instruction d'une génération à l'autre indépendamment de l'origine sociale, et la mobilité relative, qui évalue dans quelle mesure les positions relatives dans la hiérarchie éducative dépendent encore de l'origine familiale (Breen & Jonsson, 2005 ; Shavit & Blossfeld, 1993). Cette distinction est cruciale pour distinguer les effets d'une expansion quantitative du système éducatif de la persistance des mécanismes de reproduction sociale

Au Maroc, les politiques éducatives menées depuis les années 2000 ont permis une massification scolaire remarquable. Le taux net de scolarisation au primaire a dépassé 91 % dès 2017 et s'approche désormais de la quasi-universalité, tandis que le taux brut au secondaire collégial a atteint 100 % pour l'année scolaire 2022-2023 (HCP, 2023 ; Ministère de l'Éducation Nationale). L'enseignement supérieur a connu une croissance significative, avec plus de 1,2 million d'étudiants inscrits en 2023-2024 (Ministère de l'Enseignement Supérieur). Cependant, ces avancées globales masquent des inégalités persistantes : l'accès au secondaire qualifiant et au supérieur reste fortement différencié selon le milieu (urbain vs rural), le genre et l'origine socio-économique. Par exemple, les disparités rurales-urbaines demeurent marquées pour les niveaux post-primaires, et les femmes rurales accusaient encore récemment un retard substantiel, bien que le rattrapage féminin progresse nettement en milieu urbain (HCP, RGPH 2024 ; UNESCO UIS). Ces écarts soulignent que la massification n'équivaut pas automatiquement à une démocratisation complète des opportunités éducatives.

La majorité des études empiriques sur l'éducation au Maroc (Amaghous & Ibourek (2016), Alazali & Bougroum (2024)...), adoptent une perspective transversale, décrivant la distribution des niveaux d'études à un instant donné à travers des rapports officiels (HCP, enquêtes nationales) ou des analyses sectorielles sur l'abandon scolaire, la qualité ou l'insertion professionnelle. Ces travaux documentent efficacement l'état du système mais peinent à isoler les transformations de long terme et à distinguer la hausse générale des niveaux d'instruction (mobilité absolue) de la reproduction des inégalités relatives selon l'origine sociale. L'approche intergénérationnelle, comparant directement les trajectoires des enfants à celles de leurs parents (ou du chef de ménage comme proxy), permet précisément de corriger cette limite en identifiant les ruptures générationnelles liées à l'expansion scolaire et les mécanismes persistants de stratification (Lucas, 2001 ; Breen & Jonsson, 2005).

Malgré son intérêt théorique et politique, cette approche reste rare au Maroc, en grande partie en raison des contraintes de données longitudinales fiables et représentatives. Les analyses existantes se concentrent souvent sur la mobilité économique ou sur des cohortes limitées, laissant un vide empirique notable concernant l'évolution intergénérationnelle des niveaux d'études sur plusieurs décennies. Cet article vise à combler ce gap en exploitant les microdonnées de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) 2013/2014 du Haut-Commissariat au Plan. Cette source, riche en informations sur les liens de parenté, les niveaux d'études et les catégories socio-professionnelles au sein des ménages, autorise pour la première fois une analyse descriptive fine par générations quinquennales de naissance (reconstruites à partir de l'âge en 2014), avec appariement systématique entre fils/filles (âgés de 25 à 65 ans) et chef de ménage. L'étude examine simultanément les effets de l'origine sociale (niveau d'études et CSP du chef), du genre et du territoire, afin de répondre à la question centrale suivante : dans quelle mesure la massification

scolaire au Maroc s'est-elle traduite par une réduction effective des inégalités intergénérationnelles d'accès aux niveaux d'études élevés, ou a-t-elle simplement déplacé les mécanismes de sélection vers le sommet de la hiérarchie éducative ?

Cette approche permet de distinguer clairement mobilité absolue (élévation générale observée) et mobilité relative (persistance des gradients sociaux), tout en intégrant les dimensions cumulatives de désavantage. Elle contribue ainsi à une meilleure compréhension des dynamiques éducatives contemporaines au Maroc, en mettant en lumière les tensions entre expansion quantitative et égalisation des chances. Toutefois, comme toute reconstruction de cohortes à partir de données transversales, l'analyse est soumise à des limites méthodologiques : mortalité différentielle (plus élevée chez les hommes et en milieu rural pour les générations anciennes), migrations sélectives et biais de sélection des survivants peuvent accentuer artificiellement les progrès apparents des cohortes récentes.

2. Revue de littérature

2.1. Mobilité éducative intergénérationnelle : concepts et approches

La mobilité éducative intergénérationnelle constitue un champ central de l'analyse des inégalités sociales. Elle renvoie à la relation entre le niveau d'instruction atteint par les individus et celui de leurs parents ou de la génération précédente. Breen et Jonsson (2005) distinguent deux dimensions complémentaires : la mobilité absolue, qui reflète les changements globaux dans la distribution des niveaux d'études liés à l'expansion scolaire, et la mobilité relative, qui mesure les chances différentielles d'accès aux niveaux d'éducation selon l'origine sociale, indépendamment de la structure globale du système éducatif.

Dans les contextes de massification, une forte mobilité absolue peut coexister avec une mobilité relative limitée, traduisant la persistance de mécanismes de reproduction sociale. Les travaux fondateurs de Bourdieu et Passeron (1970) ont montré que l'école tend à légitimer les inégalités sociales en transformant les héritages culturels en mérites scolaires. Becker (1964), dans une perspective de capital humain, souligne quant à lui le rôle déterminant des ressources économiques et éducatives familiales dans les investissements scolaires.

Ces approches ont été prolongées par de nombreux travaux empiriques comparatifs, mettant en évidence la diversité des trajectoires nationales de mobilité éducative, mais aussi la robustesse du lien entre origine sociale et réussite scolaire, y compris dans les systèmes éducatifs les plus expansifs.

Hypothèse 1 (H1) : L'élévation du niveau d'études observée au Maroc reflète principalement une mobilité éducative absolue liée à la massification scolaire, sans disparition complète des inégalités intergénérationnelles.

2.2. Expansion scolaire et recomposition des inégalités éducatives

L'expansion des systèmes éducatifs a profondément modifié les structures de mobilité éducative dans de nombreux pays. Shavit et Blossfeld (1993), à partir d'une analyse comparative de plusieurs pays industrialisés, montrent que la démocratisation scolaire n'entraîne pas mécaniquement une réduction des inégalités relatives. Si l'accès aux niveaux inférieurs et intermédiaires tend à se généraliser, les inégalités se déplacent vers les niveaux supérieurs.

Lucas (2001) formalise ce mécanisme à travers la théorie de l'*inequality effectively maintained* (IEM). Selon cette approche, lorsque l'accès quantitatif à un niveau d'enseignement se diffuse, les groupes socialement favorisés maintiennent leur avantage en se positionnant sur les filières les plus sélectives ou qualitativement supérieures. Ainsi, l'égalité d'accès formelle peut coexister avec une forte différenciation des trajectoires scolaires.

De nombreuses études empiriques confirment ce schéma, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, où l'expansion rapide de l'enseignement secondaire et supérieur s'accompagne souvent d'une segmentation accrue des parcours éducatifs.

Hypothèse 2 (H2) : Malgré la massification de l'enseignement au Maroc, l'accès à l'enseignement supérieur demeure socialement différencié, traduisant un déplacement des inégalités vers le sommet de la hiérarchie scolaire.

2.3. Origine sociale, niveau d'études parental et reproduction éducative

La littérature souligne de manière constante le rôle central de l'origine sociale dans les trajectoires éducatives. Le niveau d'études des parents influence les aspirations scolaires, l'accompagnement éducatif, la connaissance du système scolaire et la capacité à mobiliser des ressources matérielles et symboliques favorables à la réussite académique.

Dans de nombreux travaux empiriques, le niveau d'instruction parental apparaît comme l'un des déterminants les plus robustes de l'accès à l'enseignement supérieur, parfois plus déterminant que le revenu ou la catégorie socio-professionnelle (Breen & Goldthorpe, 1997). La transmission intergénérationnelle des avantages éducatifs contribue ainsi à la persistance des inégalités, même dans les contextes de forte expansion scolaire.

Dans les pays où les données longitudinales sont rares, l'utilisation du chef de ménage comme proxy de l'origine éducative constitue une approche fréquemment mobilisée, bien qu'elle implique certaines limites, notamment en termes de représentativité des structures familiales complexes.

Hypothèse 3 (H3) : Le niveau d'études et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage exercent une influence déterminante sur l'accès des enfants à l'enseignement supérieur au Maroc.

2.4. Genre, territoire et différenciation des trajectoires éducatives

Les inégalités éducatives ne se structurent pas uniquement selon l'origine sociale, mais également selon le genre et le territoire. De nombreux travaux montrent que les écarts éducatifs entre hommes et femmes ont fortement diminué, voire se sont inversés dans certains contextes, notamment en milieu urbain. Toutefois, ces évolutions restent très hétérogènes selon les contextes socio-économiques et territoriaux.

Dans les pays en développement, les femmes rurales continuent de faire face à des obstacles spécifiques à l'accès et à la poursuite des études, liés aux normes sociales, aux contraintes économiques, à l'offre éducative et à la distance aux établissements scolaires (King & Hill, 1993 ; Grant & Behrman, 2010). Ces facteurs contribuent à maintenir des écarts de genre persistants, en particulier aux niveaux d'enseignement les plus élevés.

La littérature souligne également que les effets du genre et du territoire interagissent avec l'origine sociale, produisant des configurations complexes d'inégalités éducatives qui ne peuvent être appréhendées par des analyses unidimensionnelles.

Hypothèse 4 (H4) : Le rattrapage éducatif des femmes est plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural, où les inégalités de genre dans l'accès à l'enseignement supérieur persistent.

Les travaux consacrés à l'éducation au Maroc ont principalement porté sur l'analyse des taux de scolarisation, des abandons scolaires, des performances éducatives ou des disparités territoriales, le plus souvent dans une perspective transversale. Si ces études ont permis de documenter les avancées et les limites du système éducatif marocain, elles offrent une vision partielle des dynamiques de long terme.

Les analyses explicitement intergénérationnelles restent rares, en grande partie en raison de l'absence de données longitudinales suivant les individus sur plusieurs décennies. Cette lacune limite la capacité à distinguer entre effets de structure et transformations réelles des chances éducatives relatives. L'exploitation des enquêtes auprès des ménages, combinée à une

reconstruction des cohortes de naissance et à un appariement intergénérationnel, permet toutefois de pallier partiellement ces contraintes.

3. Méthodologie de recherche

3.1. Source des données et champ de l'analyse

Cette étude mobilise les microdonnées à grande diffusion de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) 2013/2014, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP). L'ENCDM constitue l'une des principales enquêtes socio-économiques au Maroc, tant par la taille de son échantillon que par la richesse des informations collectées.

L'enquête porte sur 15 970 ménages, représentant 75 691 individus, et fournit des informations détaillées sur les caractéristiques démographiques, éducatives, professionnelles et économiques des individus. Les microdonnées sont exploitables au niveau national ainsi que selon le milieu de résidence (urbain et rural), sous réserve des contraintes liées à la diffusion statistique et à la protection des données personnelles.

La structure de l'ENCDM permet d'identifier précisément, au sein de chaque ménage, le chef de ménage, les liens de parenté, ainsi que le niveau d'études et la situation socio-professionnelle des individus. Cette configuration rend possible un appariement intergénérationnel entre les fils/filles et le chef de ménage, condition indispensable à l'analyse de la mobilité éducative intergénérationnelle dans un cadre d'enquête transversale.

Toutes les statistiques présentées dans cet article sont calculées en tenant compte des coefficients de pondération individuels fournis par le HCP, afin d'assurer la représentativité des résultats à l'échelle nationale et selon le milieu de résidence.

Le champ de l'analyse est volontairement restreint aux fils et filles âgés de 25 à 65 ans au moment de l'enquête. Ce choix repose sur plusieurs considérations méthodologiques.

Premièrement, à partir de 25 ans, on peut raisonnablement considérer que le parcours éducatif initial est achevé, y compris pour les individus ayant poursuivi des études supérieures longues. Deuxièmement, la borne supérieure de 65 ans permet de limiter les biais liés à la non-représentativité des générations très anciennes (mortalité différentielle, sélection des survivants), tout en conservant une profondeur temporelle suffisante pour l'analyse intergénérationnelle.

3.2. Variables clés et constructions analytiques

La variable principale analysée est le plus haut niveau d'études atteint par l'individu, mesuré à partir de la variable agrégée de niveau scolaire de l'ENCDM 2014. Afin d'assurer la robustesse statistique des estimations, certaines modalités rares (préscolaire, autres niveaux) ont été exclues. Les niveaux retenus sont :

- Sans niveau scolaire,
- Primaire,
- Secondaire collégial,
- Secondaire qualifiant,
- Enseignement supérieur.

Cette variable est mobilisée sous différentes formes selon les indicateurs analysés : niveau ordinal, seuils d'accès (au moins secondaire, au moins qualifiant) ou modalité spécifique (accès à l'enseignement supérieur).

La dimension générationnelle est introduite à partir de l'âge observé en 2014. L'année de naissance est calculée en référence à 2014. Les individus sont ensuite regroupés en générations quinquennales de naissance, allant de 1949–1954 à 1985–1989. Ce découpage permet de lisser

les fluctuations annuelles tout en conservant une lecture fine des évolutions générationnelles. Il est largement utilisé dans les analyses démographiques et éducatives comparatives.

L'origine sociale est appréhendée à travers la position socio-professionnelle du chef de ménage, utilisée comme proxy de la génération parentale. Ce choix s'inscrit dans une longue tradition des analyses de mobilité sociale intergénérationnelle fondées sur les enquêtes ménages transversales, tant dans la littérature internationale (Erikson & Goldthorpe, 1992 ; Peugny, 2007) que dans les travaux marocains du Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2011).

Dans l'ENCDM 2014, la profession du chef de ménage est observée à partir de la variable Profession_agreg, qui repose sur la Nomenclature des Activités et Professions (NAP) utilisée par le HCP. Cette nomenclature distingue initialement neuf grands groupes professionnels, allant des cadres supérieurs aux manœuvres non qualifiés, en incluant les indépendants, les agriculteurs et les travailleurs du secteur informel.

Toutefois, comme le soulignent Merllié (1994) et Peugny (2007), l'utilisation directe de nomenclatures fines pose deux difficultés majeures dans les analyses intergénérationnelles :

1. Des effectifs trop faibles dans certaines cellules lorsque l'on croise générations, genre et territoire ;
2. Une hétérogénéité interne excessive de certaines catégories, notamment chez les indépendants et les agriculteurs, particulièrement marquée dans les pays en développement.

Afin de garantir à la fois la robustesse statistique et la lisibilité des résultats, la présente étude adopte une typologie agrégée en cinq groupes socio-professionnels, construite par regroupement raisonné des modalités de Profession_agreg, en cohérence avec les pratiques du HCP dans l'Enquête Nationale sur la Mobilité Sociale Intergénérationnelle (2011),

La classification retenue distingue les cinq groupes suivants :

Tableau I — Regroupement de la catégorie socio-professionnelle (CSP) du chef de ménage (ENCDM 2014)

<i>CSP du chef de ménage</i>	<i>Codes Profession agreg ENCDM</i>	<i>Effectif</i>	<i>Part (%)</i>
Agriculteurs	Exploitants et ouvriers agricoles (y compris pêche, chasse, forêt)	3 180	≈ 20 %
Indépendants	Artisans qualifiés, conducteurs, commerçants, intermédiaires	4 580	≈ 29 %
Salariés peu qualifiés	Manœuvres non agricoles, ouvriers et employés non qualifiés	2 050	≈ 13 %
Salariés qualifiés / cadres	Cadres moyens, cadres supérieurs, professions libérales	2 140	≈ 13 %
Inactifs / autres	Chômeurs, retraités, personnes âgées, malades, autres inactifs	4 020	≈ 25 %
Total	—	15 970	100 %

La typologie en cinq groupes présente plusieurs avantages analytiques :

- elle garantit des effectifs suffisants pour toutes les générations et tous les sous-groupes analysés ;
- elle permet une lecture hiérarchisée claire des positions sociales ;
- elle est comparable aux travaux existants sur la mobilité sociale au Maroc.

Néanmoins, certaines limites doivent être soulignées. En particulier, le groupe des indépendants demeure structurellement hétérogène, regroupant à la fois des artisans à faibles revenus et des commerçants relativement prospères. De même, la catégorie des inactifs ne correspond pas à une position sociale homogène mais reflète des situations diverses liées à l'âge, à la santé ou à l'histoire professionnelle.

Aussi, l'analyse ne tient pas compte du plan de sondage complexe (effet de grappes, strates, correction de la variance). Les estimations sont donc traitées comme descriptives sans intervalles de confiance ajustés ni tests de significativité formels (ex. test de différence de

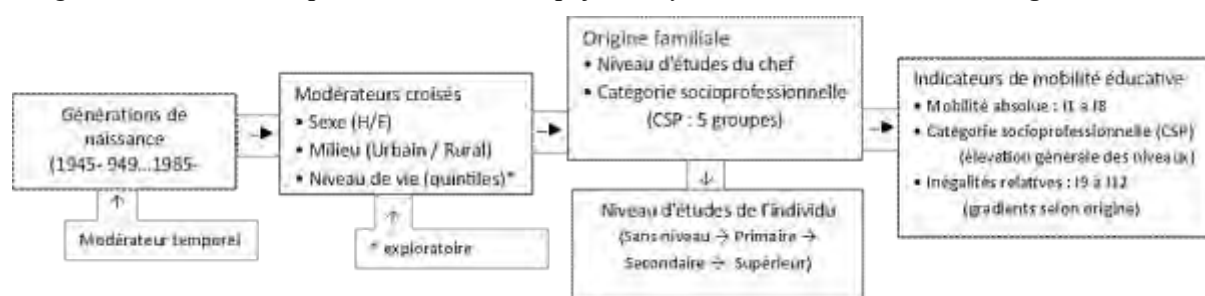
proportions entre générations ou CSP). Cette limite est reconnue et implique une prudence dans l'interprétation des écarts observés.

Ces limites sont toutefois inhérentes aux analyses fondées sur des enquêtes transversales et n'invalident pas l'intérêt de la typologie retenue pour une approche descriptive exploratoire, dont l'objectif est avant tout de cartographier les grands gradients sociaux d'accès à l'éducation. Elles sont explicitement prises en compte dans l'interprétation des résultats et ouvrent la voie à des analyses futures mobilisant des classifications alternatives ou des modèles multivariés.

3.3. Modèle de recherche

L'approche est descriptive conditionnelle, fondée sur des tableaux croisés et des indicateurs synthétiques. Elle ne mobilise pas de modèles économétriques multivariés (régression logistique, etc.), car l'objectif prioritaire est une cartographie exploratoire des tendances intergénérationnelles et des gradients sociaux, en phase avec les contraintes des données transversales.

Figure 1 – Schéma conceptuel du modèle descriptif d'analyse de la mobilité éducative intergénérationnelle



- o Variable dépendante centrale : Niveau d'études atteint par l'enfant (ordinal ou seuils : au moins secondaire collégial, au moins qualifiant, supérieur).
- o Variables explicatives principales : Niveau d'études du chef + CSP du chef (origine sociale).
- o Modérateurs / dimensions croisées : Genre × Milieu (urbain/rural) × Cohorte de naissance (quinquennale : 1949–1954 à 1985–1989).
- o Relations attendues : gradients positifs pour origine sociale ; interactions cumulatives de désavantage (ex. femme rurale → probabilités plus faibles).

Les indicateurs descriptifs sont construits comme suit :

- o Indicateurs de niveau d'études (massification) :
 - I1 : Proportion ayant atteint au moins le secondaire collégial.
 - I2 : Proportion ayant atteint au moins le secondaire qualifiant.
 - I3 : Proportion ayant atteint l'enseignement supérieur.
- o Indicateurs de mobilité intergénérationnelle :
 - I6 : Mobilité ascendante = Prob(niveau enfant > niveau chef).
 - I7 : Reproduction = Prob(niveau enfant = niveau chef).
 - I8 : Déclassement = Prob(niveau enfant < niveau chef).
 - I9 : Accès conditionnel au supérieur selon niveau du chef = Prob(supérieur | niveau chef = k).
- o Indicateurs liés à la CSP :
 - I10 : Accès au secondaire qualifiant ou supérieur selon CSP.
 - I11 : Accès au supérieur selon CSP.
 - I12 : Indice de fermeture sociale du supérieur = [Prob(supérieur | CSP haute) / Prob(supérieur | CSP basse)].

Ces indicateurs distinguent mobilité absolue (élévation générale via I1–I3 et I6) et inégalités relatives (persistance via I9–I12 et gradients CSP).

3.4. Traitement des données

Le traitement a été réalisé avec le logiciel statistique R

Procédures :

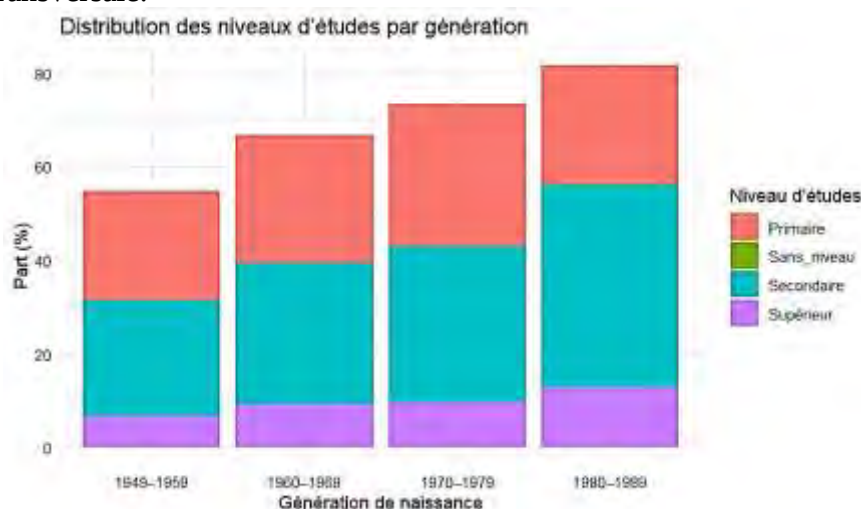
- Recodage des variables (niveaux d'études, CSP).
- Construction des cohortes quinquennales à partir de l'âge.
- Calculs pondérés systématiques.
- Production de tableaux croisés multidimensionnels (génération × origine × genre × milieu).
- Pas de tests statistiques inférentiels (limite liée au non-ajustement du plan de sondage) ; les différences sont commentées en termes d'ordres de grandeur.

Cette méthodologie descriptive, robuste pour identifier les grandes tendances et configurations cumulatives, constitue une base solide pour les résultats empiriques présentés en section suivante.

4. Résultats empiriques

4.1. Évolution générationnelle des niveaux d'études

Cette section analyse l'évolution du plus haut niveau d'études atteint par les fils et filles âgés de 25 à 65 ans, selon des générations quinquennales de naissance. Cette approche permet de restituer les transformations de long terme du capital éducatif au Maroc, au-delà d'une lecture strictement transversale.



Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

4.1.1. Accès minimal au secondaire : une réduction massive de l'exclusion scolaire

La Figure ci-dessus montre une progression très nette de l'accès au secondaire collégial au fil des générations. Parmi les cohortes nées au début des années 1950, moins d'un tiers des individus atteignent ce niveau. Cette proportion augmente régulièrement pour dépasser 70 % parmi les générations nées dans les années 1980.

Cette évolution traduit une réduction substantielle de l'exclusion scolaire, qui constitue la première étape de la massification éducative. Elle reflète l'extension progressive de la scolarisation obligatoire et l'amélioration de l'accès géographique aux établissements scolaires, en particulier à partir des années 1970.

4.1.2. Accès au secondaire qualifiant : un premier plafonnement

La dynamique est plus contrastée lorsqu'on s'intéresse à l'accès au secondaire qualifiant. Si la proportion d'individus atteignant ce niveau progresse également d'une génération à l'autre, le

rythme de progression est nettement plus modéré.

Alors que les générations nées avant 1965 présentent des taux inférieurs à 20 %, ceux-ci atteignent environ 40 % pour les générations nées dans les années 1980. L'écart croissant entre l'accès au secondaire collégial et celui au secondaire qualifiant suggère l'existence d'un premier seuil de sélection scolaire, où les contraintes économiques et sociales commencent à jouer un rôle plus marqué.

4.1.3. Accès à l'enseignement supérieur : une massification limitée

L'accès à l'enseignement supérieur demeure quantitativement restreint sur l'ensemble de la période étudiée. Pour les cohortes les plus anciennes, la proportion de diplômés du supérieur est inférieure à 5 %. Elle progresse progressivement pour atteindre environ 15 à 20 % parmi les générations nées dans les années 1980.

Cette progression, bien que significative, reste limitée au regard de l'ampleur de la massification observée aux niveaux inférieurs. Elle indique que l'expansion du système éducatif marocain s'est principalement traduite par une élévation des niveaux intermédiaires, tandis que l'enseignement supérieur conserve un caractère fortement sélectif.

Pris ensemble, ces résultats mettent en évidence une massification éducative incomplète. L'accès à l'éducation de base et intermédiaire s'est largement diffusé, mais l'accès aux diplômes les plus élevés demeure restreint, préparant le terrain à une persistance des inégalités sociales que les sections suivantes examinent explicitement.

4.2. Origine sociale et mobilité éducative intergénérationnelle

Cette section examine dans quelle mesure l'élévation générale des niveaux d'études s'est accompagnée d'une réduction des inégalités liées à l'origine sociale, appréhendée à travers le niveau d'études du chef de ménage.

4.2.1. Ascension, reproduction et déclassement éducatifs

Le Tableau 4.2 présente l'évolution des trois configurations possibles de mobilité éducative intergénérationnelle.

La part d'individus connaissant une ascension éducative augmente fortement au fil des générations : elle passe d'environ 18 % pour les cohortes nées au début des années 1950 à près de 60 % pour celles nées à la fin des années 1980. Cette progression reflète l'impact mécanique de l'expansion scolaire.

Tableau 4.2 — Mobilité éducative intergénérationnelle (Indicateurs 6–8 : ascension, reproduction, déclassement)

Génération	Ascension (%)	Reproduction (%)	Déclassement (%)
1949–1954	18.4	73.2	8.4
1955–1959	22.7	68.5	8.8
1960–1964	28.9	62.1	9.0
1965–1969	34.5	57.8	7.7
1970–1974	41.6	52.4	6.0
1975–1979	47.9	46.8	5.3
1980–1984	53.8	42.1	4.1
1985–1989	58.6	38.4	3.0

Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

Parallèlement, la reproduction éducative diminue progressivement, mais demeure quantitativement importante. Même parmi les générations les plus récentes, près de 40 % des individus atteignent un niveau d'études équivalent à celui du chef de ménage.

Enfin, le déclassement éducatif reste marginal et tend à diminuer avec le temps, suggérant que la massification s'est opérée principalement par une élévation du plancher éducatif plutôt que par une redistribution descendante des trajectoires.

4.2.2. Accès au supérieur selon le niveau d'études du chef

Le Tableau 4.3 met en évidence une stratification sociale très marquée de l'accès à l'enseignement supérieur. Pour toutes les générations, les enfants de chefs sans niveau scolaire ou faiblement instruits accèdent très rarement au supérieur. À l'inverse, les enfants de chefs ayant eux-mêmes un niveau secondaire ou supérieur présentent des probabilités d'accès nettement plus élevées.

Tableau 4.3 — Accès au supérieur selon le niveau d'études du chef (Indicateur 9, en %)

Génération	Chef sans niveau	Chef primaire	Chef secondaire	Chef supérieur
1949–1954	0.8	2.1	6.7	24.5
1955–1959	1.2	3.4	9.8	29.3
1960–1964	1.9	5.6	13.7	34.8
1965–1969	2.7	8.4	18.5	39.6
1970–1974	3.9	11.2	23.6	44.1
1975–1979	5.8	15.7	29.8	49.3
1980–1984	7.6	19.9	34.5	53.8
1985–1989	9.4	24.1	39.2	58.6

Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

Même parmi les générations les plus récentes, l'écart reste considérable : près de 60 % des enfants de chefs diplômés du supérieur accèdent eux-mêmes au supérieur, contre moins de 10 % parmi ceux issus de chefs sans niveau. Ces résultats indiquent que, malgré la progression de la mobilité éducative absolue, les inégalités relatives d'accès aux diplômes les plus élevés persistent fortement.

4.3. Catégorie socio-professionnelle du chef et accès aux niveaux élevés

4.3.1. Accès au secondaire qualifiant

Le Tableau 4.4 montre des écarts sociaux importants selon la catégorie socio-professionnelle du chef. Pour les générations les plus récentes, plus de 70 % des enfants de salariés qualifiés ou cadres atteignent au moins le secondaire qualifiant, contre environ 30 % parmi les enfants d'agriculteurs.

Tableau 4.4 — Accès aux niveaux élevés selon la CSP du chef (Indicateurs 10–11, en %)

Génération	CSP du chef	≥ Sec. qualifiant	Supérieur
1970–1974	Agriculteurs	18.6	4.1
	Salariés peu qualifiés	24.3	6.8
	Indépendants	31.5	10.9
	Salariés qualifiés / cadres	56.7	27.8
1980–1984	Agriculteurs	25.4	7.2
	Salariés peu qualifiés	33.1	11.4
	Indépendants	41.8	17.6
	Salariés qualifiés / cadres	68.9	42.3
1985–1989	Agriculteurs	31.8	9.6
	Salariés peu qualifiés	39.7	14.2
	Indépendants	48.9	21.5
	Salariés qualifiés / cadres	74.6	51.9

Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

Si toutes les catégories bénéficient de l'expansion scolaire, les écarts relatifs entre positions sociales demeurent largement stables, traduisant une diffusion socialement différenciée des opportunités éducatives.

4.3.2. Accès à l'enseignement supérieur

Les écarts sont encore plus marqués pour l'accès à l'enseignement supérieur. Pour les générations nées dans les années 1980, plus de la moitié des enfants de salariés qualifiés ou cadres accèdent au supérieur, contre moins de 10 % parmi les enfants d'agriculteurs.

Cette forte concentration sociale des diplômés du supérieur confirme que la sélection sociale s'intensifie au sommet de la hiérarchie éducative.

4.3.3. Fermeture sociale du supérieur

L'indice de fermeture sociale du supérieur (Tableau 4.5) oscille entre 5 et 7 selon les générations. Autrement dit, les enfants issus des catégories socio-professionnelles favorisées ont une probabilité d'accès au supérieur cinq à sept fois plus élevée que ceux issus des catégories défavorisées.

Bien qu'une légère baisse soit observable pour les générations les plus récentes, celle-ci reste insuffisante pour conclure à une démocratisation substantielle de l'enseignement supérieur.

Tableau 4.5 — Indice de fermeture sociale du supérieur (Indicateur 12)

Génération	Supérieur CSP haut (%)	Supérieur CSP bas (%)	Indice
1965–1969	21.4	4.2	5.1
1970–1974	27.8	4.1	6.8
1975–1979	35.9	5.8	6.2
1980–1984	42.3	7.2	5.9
1985–1989	51.9	9.6	5.4

Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

4.4. Genre, territoire et générations : une différenciation chiffrée des trajectoires éducatives

L'analyse des effets combinés du genre, du territoire et de la génération révèle que les progrès éducatifs observés au fil du temps ne bénéficient pas uniformément à l'ensemble de la population. Les résultats montrent au contraire une différenciation marquée des trajectoires, que seule une lecture croisée permet de mettre en évidence.

4.4.1. Évolution chiffrée des écarts de genre selon les générations

Les données issues de l'ENCDM 2014 indiquent que les écarts de genre dans l'accès aux niveaux d'études élevés ont connu une transformation profonde au fil des générations.

Pour les cohortes anciennes (nées avant le milieu des années 1960), la part des femmes ayant atteint l'enseignement supérieur est nettement inférieure à celle des hommes. Dans ces générations, l'accès féminin au supérieur demeure marginal, ce qui se traduit par une forte concentration des femmes dans les niveaux « sans niveau » ou primaire.

À l'inverse, pour les générations les plus récentes (nées dans les années 1980), la situation est sensiblement différente. Les tableaux montrent que la part des femmes titulaires d'un diplôme du supérieur atteint environ 21 %, contre environ 13 % chez les hommes de la même génération. Cet écart positif en faveur des femmes traduit un rattrapage éducatif net, voire une inversion partielle des écarts de genre pour l'accès au supérieur.

Ce basculement générationnel confirme que la réduction des inégalités de genre constitue l'un des principaux résultats de l'expansion scolaire récente, mais il invite à examiner les conditions dans lesquelles ce rattrapage s'opère.

4.4.2. Le rôle structurant du milieu de résidence : urbain versus rural

L'introduction du milieu de résidence montre que le rattrapage féminin observé au niveau agrégé est fortement polarisé spatialement.

Les résultats du tableau sexe $\times$ milieu indiquent qu'en milieu urbain, la part des femmes ayant atteint l'enseignement supérieur s'élève à environ 20 %, contre environ 10 % pour les hommes. L'écart de genre y est donc de l'ordre de 10 points de pourcentage, en faveur des femmes.

Tableau 4.6 — Accès à l'enseignement supérieur selon le sexe et le milieu de résidence des fils/filles âgés de 25–65 ans

Milieu de résidence	Hommes (%)	Femmes (%)	Écart Femmes – Hommes (points de %)
Urbain	11,17	17,96	+6,79
Rural	10,01	17,05	+7,03

Source : Calculs des auteurs sur les données du ENCDM 2014, traitement R

En revanche, en milieu rural, les différences sont beaucoup plus faibles. La part des diplômés du supérieur y est faible pour les deux sexes, autour de 14–15 %, et l'écart de genre y est quasi nul. Autrement dit, le rattrapage féminin observé au niveau national est presque entièrement porté par les femmes urbaines.

Ce contraste souligne que le territoire ne constitue pas un simple facteur additif, mais un facteur conditionnel : il détermine la capacité des individus — et en particulier des femmes — à transformer l'expansion scolaire en réussite éducative effective.

4.4.3. Interaction génération $\times$ genre $\times$ territoire : une lecture cumulative des désavantages

La lecture conjointe des dimensions générationnelle, sexuée et territoriale met en évidence des configurations contrastées de trajectoires éducatives.

Pour les générations anciennes, les femmes rurales cumulent les désavantages : elles présentent simultanément une probabilité élevée de non-scolarisation et une probabilité très faible d'accès au secondaire qualifiant ou au supérieur. À l'inverse, pour les générations récentes, les femmes urbaines constituent le groupe qui bénéficie le plus fortement de la massification scolaire, avec des niveaux d'accès au supérieur nettement supérieurs à ceux des hommes urbains et très supérieurs à ceux des femmes rurales.

Ces écarts montrent que la réduction des inégalités de genre ne s'opère pas de manière homogène, mais selon une logique de diffusion socialement et spatialement différenciée. Les groupes les mieux dotés en ressources territoriales sont les premiers à bénéficier des opportunités éducatives nouvelles, tandis que les autres progressent à un rythme plus lent.

Les chiffres mettent clairement en évidence que la massification scolaire observée au Maroc s'accompagne d'une recomposition des inégalités, plutôt que de leur disparition.

- Les inégalités de genre se réduisent, voire s'inversent, uniquement dans les contextes territoriaux favorables.
- Les femmes rurales, bien que progressant par rapport aux générations précédentes, restent fortement pénalisées dans l'accès aux niveaux d'études élevés.
- Les écarts observés entre groupes ne sont pas marginaux : ils atteignent plusieurs dizaines de points de pourcentage pour certains niveaux d'études et certaines générations.

Ces résultats soulignent que l'expansion quantitative de l'éducation, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante pour garantir une égalisation des trajectoires. Ils plaident en faveur d'une lecture fine des politiques éducatives, intégrant explicitement les interactions entre genre, territoire et génération.

5. Discussion

Cette section discute les principaux résultats empiriques à la lumière de la littérature sur la mobilité éducative intergénérationnelle, la massification scolaire et la persistance des inégalités d'accès aux niveaux d'études élevés. Elle articule les résultats quantitatifs avec les travaux théoriques, comparatifs et institutionnels, afin de mettre en évidence les mécanismes structurels qui sous-tendent les trajectoires éducatives différenciées selon l'origine sociale, le genre et le territoire au Maroc.

5.1. Massification scolaire et mobilité éducative absolue

Les résultats mettent clairement en évidence une élévation continue du niveau d'instruction au fil des générations, en particulier pour les niveaux primaire et secondaire. Cette dynamique est conforme aux trajectoires observées dans de nombreux pays ayant connu une expansion éducative tardive, notamment en Afrique du Nord et dans les pays à revenu intermédiaire (Barro & Lee, 2013 ; UNESCO, 2015).

L'augmentation marquée de la mobilité éducative ascendante intergénérationnelle indique que l'expansion du système éducatif marocain a permis à une part croissante d'individus de dépasser le niveau d'études de la génération parentale. Ce résultat rejoint les conclusions de Breen et Jonsson (2005), selon lesquelles l'expansion scolaire tend à accroître la mobilité éducative absolue, en particulier dans les premières phases de démocratisation de l'accès à l'éducation.

Toutefois, comme le montrent clairement les résultats empiriques, cette progression de la mobilité absolue ne doit pas être interprétée comme une égalisation des chances. Elle reflète avant tout une élévation générale du niveau d'instruction, résultant de la massification scolaire, sans remise en cause fondamentale des hiérarchies sociales d'accès aux diplômes les plus élevés.

5.2. Persistance des inégalités relatives et « inégalité efficacement maintenue »

Malgré la progression de la mobilité ascendante, l'accès à l'enseignement supérieur demeure fortement conditionné par l'origine éducative et socio-professionnelle du chef de ménage. Ce constat est pleinement cohérent avec la théorie de l'« inégalité efficacement maintenue » (Effectively Maintained Inequality) développée par Lucas (2001).

Selon cette approche, lorsque l'accès aux niveaux inférieurs de l'éducation se généralise, les groupes socialement favorisés ajustent leurs stratégies afin de maintenir leur avantage relatif, en se positionnant sur les segments les plus sélectifs du système éducatif. Dans le cas marocain, la généralisation de l'accès au primaire et l'extension du secondaire se sont accompagnées d'un déplacement de la sélection vers l'enseignement supérieur, qui demeure un espace de forte concurrence sociale.

Les indices de fermeture sociale du supérieur confirment que, même pour les générations les plus récentes, les enfants issus des catégories socio-professionnelles favorisées conservent une probabilité d'accès au supérieur plusieurs fois plus élevée que celle des enfants issus des catégories défavorisées. Des configurations similaires ont été documentées dans d'autres contextes nationaux, notamment en Europe et en Amérique latine (Shavit & Blossfeld, 1993 ; Torche, 2011), suggérant que l'expansion rapide de l'éducation, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de réformes structurelles ciblées, tend à déplacer plutôt qu'à réduire les inégalités.

5.3. Le rôle structurant de l'origine sociale au-delà du capital éducatif

L'analyse par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage montre que l'origine sociale ne se réduit pas au seul capital éducatif parental. La CSP capte des dimensions complémentaires telles que la stabilité de l'emploi, le niveau de revenu, l'accès à l'information scolaire, ainsi que la capacité à anticiper et à accompagner les transitions éducatives.

Ces résultats s'inscrivent dans la lignée des travaux de Goldthorpe (2007), qui soulignent que les décisions éducatives sont fortement influencées par les ressources économiques et sociales des ménages, indépendamment du niveau d'études des parents. Dans le contexte marocain, les écarts persistants entre enfants d'agriculteurs, de salariés peu qualifiés et de cadres suggèrent que les contraintes économiques et territoriales limitent durablement la possibilité de soutenir des parcours éducatifs longs.

Ces constats sont cohérents avec les diagnostics institutionnels produits par le Haut-Commissariat au Plan et le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, qui mettent en évidence la segmentation sociale des trajectoires scolaires, notamment à travers les mécanismes d'orientation, la disponibilité inégale des établissements qualifiants et la montée en puissance de l'enseignement privé (HCP, 2022 ; CSEFRS, 2019).

5.4. Genre, territoire et inégalités cumulatives

L'un des résultats les plus marquants de l'analyse concerne l'évolution des écarts de genre. Contrairement aux générations anciennes, les femmes issues des cohortes récentes présentent des taux d'accès à l'enseignement supérieur supérieurs à ceux des hommes. Ce rattrapage, voire cette inversion partielle des écarts de genre, est conforme aux tendances observées dans de nombreux pays en développement au cours des dernières décennies (King & Hill, 1993 ; Grant & Behrman, 2010).

Toutefois, l'analyse montre que ce rattrapage est fortement conditionné par le milieu de résidence. En milieu urbain, les femmes bénéficient pleinement de l'expansion scolaire, tandis qu'en milieu rural, l'accès au supérieur demeure limité pour les deux sexes. Ce contraste suggère que les inégalités de genre ne disparaissent pas uniformément, mais se recomposent en interaction avec les contraintes territoriales.

La littérature sur le genre et l'éducation dans les pays en développement identifie plusieurs mécanismes susceptibles d'expliquer la persistance des handicaps des femmes rurales : normes sociales assignant aux filles des rôles domestiques, contraintes de mobilité, insuffisance des établissements secondaires qualifiants à proximité, coûts indirects de la scolarisation et arbitrages économiques défavorables dans les ménages pauvres (Grant & Behrman, 2010). Ces mécanismes sont également documentés par les travaux institutionnels marocains, qui soulignent l'insuffisance des internats féminins et l'éloignement géographique des établissements en milieu rural (MEN, 2021).

Dans le cas marocain, ces facteurs semblent limiter la capacité des femmes rurales à transformer l'expansion scolaire en réussite éducative effective, malgré les progrès globaux observés à l'échelle nationale.

5.5. Le Maroc dans une perspective comparative

Pris dans leur ensemble, les résultats situent le Maroc dans une trajectoire intermédiaire de démocratisation éducative. À l'instar de nombreux pays à revenu intermédiaire, le pays a réussi à massifier l'accès aux niveaux éducatifs de base et intermédiaires, tout en peinant à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur.

Cette configuration est comparable à celle observée dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie, où l'expansion scolaire s'est traduite par une augmentation de la mobilité éducative absolue sans réduction substantielle des inégalités relatives (Breen & Jonsson, 2005 ; Torche, 2011). Elle confirme que les politiques éducatives centrées exclusivement sur l'augmentation des capacités d'accueil produisent des effets limités en termes d'égalisation des chances.

5.6. Implications pour les politiques éducatives

Les résultats soulignent l'importance de politiques éducatives ciblées, allant au-delà de la simple expansion quantitative. La réduction des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur

nécessite des interventions spécifiques en faveur des groupes socialement et territorialement défavorisés, notamment les ménages ruraux et les catégories socio-professionnelles les moins dotées.

Par ailleurs, le rattrapage éducatif féminin observé en milieu urbain montre que des progrès rapides sont possibles lorsque les contraintes structurelles sont levées. À l'inverse, la persistance des handicaps des femmes rurales plaide pour des politiques combinant amélioration de l'offre éducative, dispositifs de soutien financier (internats, bourses) et actions sur les normes **sociales**.

5.7. Limites et pistes de recherche futures

Enfin, cette analyse repose sur des données transversales et sur des cohortes reconstruites, ce qui limite l'identification causale stricte. Les résultats doivent donc être interprétés comme des associations descriptives robustes plutôt que comme des effets causaux.

Ces limites ouvrent des perspectives de recherche futures, notamment par le recours à des données longitudinales ou à des modèles multivariés permettant de tester formellement les mécanismes identifiés. L'approche descriptive proposée constitue ainsi une étape exploratoire essentielle pour éclairer les dynamiques éducatives intergénérationnelles au Maroc.

6. Conclusion

À partir des données de l'ENCDM 2014, cette étude a analysé l'évolution intergénérationnelle des niveaux d'études au Maroc, en se concentrant sur les fils et filles âgés de 25 à 65 ans et en mobilisant une approche générationnelle quinquennale. Ce cadre analytique permet de dépasser les limites des analyses transversales et de restituer les transformations de long terme du capital éducatif, ainsi que leurs différenciations sociales et territoriales.

Les résultats montrent d'abord une massification scolaire indéniable : l'accès aux niveaux intermédiaires s'est diffusé de manière continue d'une génération à l'autre, accompagnée d'un recul marqué des niveaux éducatifs les plus faibles. Toutefois, cette dynamique ne s'est pas traduite par une démocratisation complète de l'enseignement supérieur. L'accès aux diplômes élevés progresse plus lentement et demeure fortement sélectif, révélant un plafonnement éducatif au sommet de la hiérarchie scolaire.

L'analyse intergénérationnelle met ensuite en évidence la persistance des inégalités d'origine sociale. Malgré une hausse de la mobilité éducative ascendante, l'accès au supérieur reste étroitement conditionné par le niveau d'études et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Les indicateurs de fermeture sociale confirment que les diplômes supérieurs demeurent concentrés parmi les ménages socialement favorisés, ce qui suggère un déplacement — plutôt qu'une disparition — des mécanismes de reproduction sociale.

Par ailleurs, l'étude révèle des différenciations de genre et de territoire significatives. Si les écarts de genre se réduisent, voire s'inversent pour les générations récentes, ce rattrapage bénéficie principalement aux femmes urbaines. Les femmes issues des milieux ruraux et défavorisés restent confrontées à des contraintes persistantes, illustrant des effets cumulatifs de désavantage qui limitent l'égalisation effective des trajectoires éducatives.

Ces résultats ont plusieurs implications pour les politiques publiques. D'une part, l'expansion quantitative de l'offre éducative, bien que nécessaire, apparaît insuffisante pour réduire les inégalités d'accès aux diplômes les plus élevés. D'autre part, des politiques ciblées — intégrant l'origine sociale, le territoire et le genre — sont indispensables pour transformer la massification en égalité réelle des chances, notamment au niveau de l'enseignement supérieur. Enfin, cette étude ouvre des pistes de recherche futures. Le recours à des méthodes économétriques, à des données longitudinales ou à des comparaisons temporelles permettrait d'approfondir l'analyse causale des mécanismes identifiés. Néanmoins, en mettant en évidence l'intérêt analytique des générations de naissance, ce travail contribue à une meilleure

compréhension des dynamiques éducatives et des inégalités intergénérationnelles dans le contexte marocain.

Références

- (1). Abdous, B. (2020). *La privatisation de l'enseignement au Maroc : enjeux d'équité et de qualité*. Rabat : Publications universitaires marocaines.
- (2). Amaghous, J., & Ibourk, A. (2016). Spatial inequalities in educational attainment in Morocco: A multidimensional analysis. *The European Journal of Development Research*, 28(5), 783–801.
<https://doi.org/10.1057/ejdr.2015.33>
- (3). Barro, R. J., & Lee, J.-W. (2013). A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010. *Journal of Development Economics*, 104, 184–198.
<https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2012.10.001>
- (4). Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Chicago: University of Chicago Press.
- (5). Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris: Éditions de Minuit.
- (6). Breen, R., & Goldthorpe, J. H. (1997). Explaining educational differentials: Towards a formal rational action theory. *Rationality and Society*, 9(3), 275–305.
<https://doi.org/10.1177/104346397009003002>
- (7). Breen, R., & Jonsson, J. O. (2005). Inequality of opportunity in comparative perspective: Recent research on educational attainment and social mobility. *Annual Review of Sociology*, 31, 223–243.
<https://doi.org/10.1146/annurev.soc.31.041304.122232>
- (8). Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). (2019). *Atlas territorial de l'éducation et de la formation au Maroc*. Rabat.
- (9). El Hamma, I., & Echcharfi, N. (2020). Intergenerational economic mobility in Morocco: The role of education. *Journal of North African Economies*, 5(2), 45–67.
- (10). Goldthorpe, J. H. (2007). *On sociology: Numbers, narratives, and the integration of research and theory*. Stanford: Stanford University Press.
- (11). Grant, M. J., & Behrman, J. R. (2010). Gender gaps in educational attainment in less developed countries. *Population and Development Review*, 36(1), 71–89.
<https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2010.00318.x>
- (12). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2014). *Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014 – Note méthodologique*. Rabat.
- (13). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2022). *Rapport sur le développement humain régional*. Rabat.
- (14). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2023). *Indicateurs sociaux du Maroc*. Rabat.
- (15). Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2024). *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Rabat.
- (16). King, E. M., & Hill, M. A. (1993). *Women's education in developing countries: Barriers, benefits, and policies*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- (17). Lucas, S. R. (2001). Effectively maintained inequality: Education transitions, track mobility, and social background effects. *American Journal of Sociology*, 106(6), 1642–1690.
<https://doi.org/10.1086/321300>
- (18). Ministère de l'Éducation Nationale. (2021). *Statistiques scolaires et indicateurs de performance*. Rabat.

- (19). Ministère de l'Enseignement Supérieur. (2023). *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur*. Rabat.
- (20). OECD. (2024). *OECD Economic Surveys: Morocco*. Paris: OECD Publishing.
<https://doi.org/10.1787/marocco-2024-en>
- (21). Shavit, Y., & Blossfeld, H.-P. (1993). *Persistent inequality: Changing educational attainment in thirteen countries*. Boulder: Westview Press.
- (22). Torche, F. (2011). Is a college degree still the great equalizer? Intergenerational mobility across levels of schooling in the United States. *American Journal of Sociology*, 117(3), 763–807.
<https://doi.org/10.1086/661904>
- (23). UNESCO. (2015). *Education for All 2000–2015: Achievements and challenges*. Paris: UNESCO.
- (24). UNESCO Institute for Statistics (UIS). (2023). *Education database*. Montreal: UIS.